

La politique de défense du Canada : Commentaires aux fins de discussion à l'occasion du forum de consultation publique du MDN qui aura lieu à Toronto, le 20 mai 2016

Par : Oded Haklai, professeur agrégé, Département des études politiques, Université Queen's

L'élaboration d'une politique de défense doit commencer par une définition claire de ses objectifs : qu'entend-on par « défense » et que cherchons-nous à atteindre? En général, les objectifs d'une politique de défense sont fondés sur deux facteurs : (1) les normes et les valeurs et (2) les intérêts nationaux. Pour définir les objectifs d'une politique, il importe donc de clarifier d'abord nos valeurs directrices, de préciser clairement nos intérêts et de chercher à déterminer comment ces valeurs et ces intérêts interagissent pour concevoir l'objectif de la politique de défense.

La deuxième étape consiste à formuler la politique de défense. La politique de défense doit être orientée par deux facteurs : (1) les objectifs définis, (2) les contraintes et les possibilités. La question directrice est la suivante : quelle est la meilleure manière de réaliser les objectifs de la politique de défense définis compte tenu des possibilités et des contraintes structurelles actuelles?

La consultation sur la politique doit donc commencer par viser à décrire les objectifs de la politique de défense du Canada. Nous devons énoncer clairement et explicitement les valeurs directrices de notre politique de défense et nos intérêts nationaux, lesquels ne vont pas toujours de soi. Sommes-nous guidés par la promotion des droits de la personne? La promotion de la démocratie est-elle une valeur directrice? Vers quelle extrémité du spectre tendons-nous : l'internationalisme ou l'isolationnisme? Identifions-nous nos intérêts nationaux en termes étroits et dans l'immédiat? Par exemple, la sécurité immédiate des citoyens canadiens au pays. Adoptons-nous plutôt une perspective élargie de la sécurité nationale englobant le bien-être des personnes qui vivent dans d'autres parties du monde?

Sur ces bases, nous pouvons poser la question suivante : quels sont les principaux défis auxquels notre défense nationale est confrontée, comme nous les comprenons : une attaque du groupe Daesh en Europe constitue-t-elle une menace à la sécurité du Canada? (La réponse dépend de nos réponses aux questions précédentes.) Le retrait du Canada des frappes aériennes de la coalition sur le groupe Daesh contribue-t-il à notre sécurité nationale? (Là encore, la réponse dépend de nos réponses aux questions précédentes.)

En bref, la détermination des principaux défis posés à la sécurité du Canada et la formulation de la politique de défense appropriée exigent d'abord une clarification des questions clés susmentionnées.